

Saint-Egrève

le journal

N° 236
JUN 2017

DOSSIER

CADRE DE VIE

Une ville agréable :
l'affaire de tous



Dernières disponibilités

Votre résidence à Saint-Egrève



T4 de 81m² : 219 000€* (lot A202)



19, avenue de la Monta

SDaccess
L'accession à votre mesure

www.sdaccess.fr
Tél. 04 81 97 45 00
34, avenue de Grugliasco
BP 128 - 38130 Échirrolles



D. BAPST Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant
Paiement adapté*

☎ **04 76 75 61 18**
Centre commercial Les Charmettes

CARROSSERIE de la PRIOLA



**Tous travaux
de carrosserie**

**Grands, moyens
et petits travaux - Marbre**

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. **06 73 49 58 26**
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



**EXCLUSIVITÉ
LOCATION**

VOREPPE

2 P+C meublé, gde terrasse, garage, 1^{er} étage asc. Loyer 670 € + ch. 60 €. FA 642,85 € dont EDL 148,35 €. Caution 1340 €. Dispo de suite. DPE : E.

VOREPPE

2 P+C en duplex 61 m², cuisine équipée. Loyer 525 € + ch. 25 €. FA 525 € dont EDL 121,12 €. Caution 525 €. Dispo de suite. DPE : D.

SAINT-EGREVE



Saint Robert. 1 P+C, 2^e étage 26 m². Cuis. équip. Loyer 330 € + ch. 15 €. FA 330 € dont EDL 70 €, Caution 330 €. Dispo de suite. DPE : G.

ST-MARTIN-LE-VINOUX



Imm. récent. 3 P+C 65 m², 3^e ét. asc. Terras. garage. Loyer 750 € + ch. 29 €. FA 750 € dont EDL 173,02 €. Caution 750 €. Dispo 13/06/2017. DPE : D.

LE FONTANIL



Secteur calme. 4 P+C 61 m², loggia. Loyer 625 € + ch. 61 €. FA 625 € dont EDL 114 €. Caution 625 €. Dispo de suite. DPE : E.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**



ESTHETICIENNE A DOMICILE

06 78 46 88 90

Soins du visage
Soins du corps
Massages
Vernis semi-permanent
Épilation
Mise en beauté

mail : obuljen.s@gmail.com
facebook : mademoiselle'S
Site web : www.mademoiselles-83.webself.net

mademoiselle'S

sommaire n°236



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017. Compte-tenu de cette échéance électorale et du fait qu'elle est elle-même candidate, madame le Maire a décidé de ne pas rédiger d'éditorial dans le journal municipal de ce mois. Par contre, la publication des tribunes d'expression politique des groupes représentés au Conseil Municipal a été maintenue.

4-8 | les actualités

Périscolaire, des activités cousues main
Badis Mehadjri, l'APASE l'emballa
Les apérozens de Perspective mieux-être
PLUI : la concertation continue
Le Pôle s'élève



| la Ville | 10-11

Prévention sécurité
Gros plan sur la vidéo-protection
Environnement
Lumière sur la nuit noire

12-15

| Dossier

Cadre de vie

Une ville agréable : l'affaire de tous !

| les loisirs | 16-19

Focus

Accord'âges fait son cinéma

Evénements

Athlétisme, Meeting 4H

Modèles, héros et héroïnes



20 Info pratique
21 Petites annonces
22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : juin 2017
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Dominique Paulin

Directeur de la Communication/Rédacteur en chef : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication



Périscolaire : des activités cousues main

Dans la série des ateliers étonnants des accueils périscolaires proposés par la Ville, il en est un qui n'est pas piqué des hannetons ! A Rochepleine, deux soirs par semaine, 11 écoliers suivent en effet le fil de l'enseignement de Khadija Roméo qui propose de les initier à la... couture. Ancienne assistante styliste, l'animatrice propose aux enfants de travailler sur des projets qui leur correspondent. "Depuis le début de l'année nous avons réalisé un Pikachu qui a eu beaucoup de succès, des personnages, des coussins ou encore des sacs. J'adapte les projets à leurs goûts". Et effectivement, les enfants semblent séduits par cette activité qui non seulement affiche complet

mais qui en plus, casse les stéréotypes puisqu'elle rassemble à peu près autant de filles que de garçons. Au-delà de l'aspect ludique et esthétique, la couture a l'avantage de permettre de développer la concentration des enfants, leur assiduité et leur dextérité. "Il faut être minutieux, savoir utiliser des aiguilles à bout rond pour ne pas risquer de se blesser et surtout suivre des consignes précises", rappelle Khadija tandis que les enfants du groupe s'attellent à la tâche. A noter : les réalisations de l'atelier seront présentées le 20 juin dans le cadre d'une exposition de l'accueil périscolaire de Rochepleine, puis les enfants pourront ramener leurs œuvres à la maison. ■



A Rochepleine, les enfants sont au point sur la couture

Inscriptions périscolaires du nouveau dès maintenant



Pour profiter de la restauration et des accueils périscolaires proposés par la Ville aux premiers jours de la rentrée de septembre il est indispensable d'inscrire son enfant dès maintenant. Pour ce faire, il faut rapporter le dossier reçu par voie postale après l'avoir complété

à l'une des permanences mises en place durant le mois de juin. Elle débutent dès le 13 juin à Barnave et à Rochepleine (de 15h15 à 19h) et se poursuivent jusqu'au 29 juin.

Nouveauté de la prochaine rentrée, à l'instar de la restauration scolaire, les inscriptions aux différents temps d'accueil ne seront plus gérées sous forme de forfait mais à l'unité avec un délai de modification à respecter. Cette évolution permet de répondre à une demande des familles de pouvoir bénéficier d'une offre qui corresponde davantage à leurs besoins. Une évolution qui offre plus de souplesse aux familles et qui s'accompagnera d'une amélioration des services en ligne de la Ville avec notamment la dématérialisation des réservations périscolaires via le compte "Kiosque famille" sur le site de la Ville. ■

En savoir + : inscriptions-periscolaires@mairie-st-egreve.fr ou par téléphone 04 76 56 53 19.

A noter : la liste complète de toutes les permanences d'inscription est disponible sur www.saint-egreve.fr

PISCINE ESTIVALE : ouverte depuis le 27 mai, la piscine des Mails accueille le public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 16h30 (15h45 à compter du 19 juin) à 20h et les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 20h

Zapping du mois

MAI

Samedi
20



Le Patio fait la fête !

Mais quelle journée ! Entre les animations dingues de l'association MJC qui a mis les muscles des participants à rude épreuve et l'ambiance assurée au Patio par l'équipe du Pôle Jeunesse, les jeunes de l'APASE et les Saint-Egrévois, l'édition 2017 de la fête de l'équipement a été un véritable carton !

Badis Mehadjri, l'APASE l'emballa

Depuis novembre dernier, Badis Mehadjri accoste les jeunes saint-égrévois avec son sourire inamovible, une "tchatte" ultra rapide et un optimisme à toute épreuve. Nouvel éducateur spécialisé de l'APASE* sur le secteur, l'éternel jeune homme de 47 ans s'est déjà installé sur le territoire où il travaille en lien avec son homologue de Saint-Martin-le-Vinoux et surtout avec les partenaires locaux : la Ville à travers l'équipe du Pôle jeunesse bien sûr mais aussi la bibliothèque, le collège ou la MEEN. L'APASE est une association loi 1901, qui propose des actions de prévention spécialisée et de prévention éducative afin de lutter contre



Badis Mehadjri devant le Pôle Jeunesse

toute forme de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion. Son travail en direction de la jeunesse, éducatif et social est à la fois individuel et collectif. ■

* Association pour la promotion de l'action socio-éducative. Le Patio, 7, avenue de la Monta, 04 76 72 64 46 ou 06 24 02 14 53 ou equipe.stegreve@apase38.fr

Zapping du mois

MAI

Vendredi
12



Le Patio au féminin

Une fois n'est pas coutume, mais deux fois, ça commence à devenir une habitude ! Pour la deuxième édition de la soirée "girls", c'est une soirée 100 % filles qui a été proposée aux Saint-Egrévoises par le Pôle jeunesse. L'occasion, de passer du temps entre copines, de partager un bon repas, de participer à des "jeux drôles" et de se pomponner en profitant des conseils de Margot, une coiffeuse professionnelle qui leur a prodigué quelques trucs d'experte !

SOS orientation : il reste des places

Aie, chaque année, c'est la même chose : le mois de juillet arrive et certains jeunes de plus de 16 ans n'ont toujours pas de réponse à leur vœux d'orientation pour la rentrée. Si vous êtes dans ce cas, pas de panique ! Mercredi 5 juillet, les Saint-Egrévois sont invités par la MEEN, la Mission Locale, la Ville, l'Apase et la MFR à participer à l'évènement "SOS orientation : Information Formation et Métiers". Ce rendez-vous, qui sera l'occasion de mettre en avant des projets d'orientation, se déroulera de 9h à midi au Patio. Il permettra notamment d'échanger avec des entreprises et des organismes de formation sur des métiers qui recrutent, comme ceux de la restauration, la vente en magasin, l'industrie et la maintenance ou encore l'aide à la personne. Le bon plan pour connaître les dernières places disponibles sur l'agglomération et sur les moyens pour décrocher les formations qui correspondent aux souhaits de chacun.

Attention : Inscriptions recommandées à la MEEN ou au Pôle jeunesse.

Activités d'été au Pôle jeunesse



Partir à l'aventure avec le Pôle jeunesse

Quand on est jeune, qu'on a la vie devant soi et que vient l'été on se sent pousser des ailes. Pour faire de cette saison une épopée épique et se forger des vacances en or pas d'hésitation : il faut foncer au Pôle jeunesse. Si les séjours estivaux que propose l'équipe sont déjà bien remplis, il est encore temps de s'inscrire à l'une des 29 sorties à la journée organisées en juillet et en

août. En plus des classiques excursions à Walibi, au motocross, à l'accrobranche... deux nouveautés sont au programme de cette saison. Les amoureux des grands espaces pourront ainsi partir le 19 juillet à la

découverte d'un lac de montagne dans le sublime massif de Belledonne. Pour ceux qui préfèrent les sports d'équipe (et des baignades fraîches), une initiation au hockey sur gazon est programmée le 26 juillet. ■

5 € C'est le coût de l'inscription à l'année au Pôle Jeunesse.

Samedi 17 juin dès 15h

Tous en scène

Avant goût de la Fête de la Musique nationale, à Saint-Egrève, c'est le samedi 17 juin à partir de 15h qu'une vaste scène ouverte est proposée aux musiciens pour s'exprimer en public ! Et attention, parce que les talents vont se succéder à un rythme effréné ! C'est DS Club qui ouvre les hostilités en dégainant son répertoire de chansons originales portées par des compositions entraînantes et des textes poétiques. Couleurs Jazz Vocal, l'ensemble saint-égrévois, enchaîne ensuite avec ses standards mêlant swing et bonne humeur.

Premier temps fort de la journée, place est faite au Labo Musik'h D'jeuns les musiciens qui

ont bénéficié du stage intensif du même nom une expérience musicale inédite réalisée fin mai à L'Unisson. Puis, c'est au tour de Graines de Djeuns, le collectif issu de L'Unisson créé en 2011 et dirigé par Pascal Perrier qui se frotte à Ray Charles, Ben l'Oncle soul, Stevie Wonder ou encore Michael Jackson.

Morceau de choix de la journée, les 50 musiciens du Grand orchestre de Karben s'emparent de la scène à 20h45 pour une soirée symphonique spécialement créée pour ce concert célébrant l'amitié entre les deux villes jumelles. Dirigés par Claus Carsten Behrendt, débutants comme virtuoses se retrouvent pour revisiter la pop



Splendid ! Le Grand orchestre de Karben

et la variété internationale sous forme orchestrale. Les Beatles, Carlos Santana, Jennifer Lopez, Pharrel Williams, Bruno Mars comme vous ne les avez jamais vu. Enfin, ce sont les Funky

Mondays qui sont en charge de mettre le feu à l'after avec leur jazz-funk rythmé et cuivré. ■

En savoir + : 04 76 56 53 18

Vendredi 16 juin à 19h30

Bib et musique !

The Next Tape et Maya Kutsi se partagent la scène du concert organisé par la Bibliothèque dans le parc Barnave le 16 juin dès 19h30. Au menu "electronica nu jazz" pour les premiers qui explorent la musique électronique, entre trip hop et nu jazz. Véritables bêtes de scène, les trois multi-instrumentistes accompagnés d'une chanteuse seront suivis de Maya Kutsi et sa musique d'inspiration Came-



rounaise. Repli dans la Bibliothèque en cas d'intempéries. ■

En savoir + : 04.76.75.40.63 ou www.bibliotheque.saint-egreve.fr
Pique-nique partagé à 19h30, concerts à 20h30.

En bonus !

Mercredi 21 juin : Concert de l'ensemble musiques des Balkans de L'Unisson dirigé par Nelly Eliot à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI). De 19h à 20h.

Jedi 22 juin : Concerts "à travers chants", avec le groupe chanson de L'Unisson à la Chapelle du Centre Hospitalier. De 14h30 à 15h30. Récital chant avec pianos solistes et ensembles vocaux de L'Unisson qui interprètent à la Chapelle du Centre Hospitalier Haendel, Schubert, Granados et de la chanson populaire française et anglaise. Dès 19h.

Mercredi 28 juin : Concert hip-hop, électro de Monkey Theorem à la Chapelle du Centre Hospitalier. Les rappeurs Ekors et El Kasper, le multi-instrumentiste Marquis de St Bruno et le DJ/Scratcher Dj Akor proposent leur nouvel album "Silence Cosmique". De 18h à 19h.

LE + : samedi 17 juin, un DJ set est proposé par DJ Bruno pendant les changements de plateau !

Vendredi 23 juin à 20h30

Tribute to the Beatles à La Vence Scène



Plutôt Rolling Stones ou plutôt Beatles ? Cette année, La Vence Scène et L'Unisson ont mis un terme à ce débat qui divise les amateurs de rock depuis les années 60 ! Ce sont les "Fab four" qui sont mis à l'honneur par le Big Band et les

différents ensembles du conservatoire de musique. Rendez-vous est donc pris vendredi 23 juin dès 20h30 pour une grande soirée placée sous la direction de Fabrice Bon. Et il devrait y avoir du spectacle car en plus des innombrables combos et autres formations, de multiples invités surprise ont été conviés à accompagner les musiciens amateurs de Saint-Egrève et leur professeurs qui sont bien décidés à revisiter l'intégrale des quatre garçons dans le vent de Liverpool.

A noter : entrée libre dans la limite des places disponibles. ■

PORTES OUVERTES : samedi 24 juin L'Unisson organise de 9h30 à 12h30 une matinée "portes ouvertes - inscriptions" animée par les élèves, les professeurs, une batucada, l'Orchestre à l'Ecole... **En savoir + : 04 76 75 48 63**

Les apérozens de Perspective mieux-être

“Les jeudis 8, 15 et 22 juin nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à venir participer à des apérozens”, explique Aude Elandalousie, l’une des créatrices de “Perspective mieux-être”. La jeune femme précise vouloir “mettre en place ce type d’événements pour faire connaître le lieu bien sûr, mais surtout pour échanger avec les gens, créer du lien dans le quartier”. En accord avec la philosophie des lieux, ces “apérozens”, qui commencent dès 19h30, sont des moments sans alcool et où chaque participant est invité à amener un petit quelque chose à partager. “On veut que cela soit le plus cool possible. Les différents intervenants de Perspective mieux-être seront là, mais notre but ce n’est pas de donner des conférences magistrales” continue Christine Deloupy, coach “révélatrice de potentiels au féminin”. Perspective mieux-être est un

lieu un peu à part de la galerie commerçante de Barnave. Le local abrite une petite galaxie destinée au confort et aux différentes formes de services liés au bien être. Ici, sept professionnels venus d’horizons différents proposent à leurs clients du coaching sportif ou personnel, des massages chinois, de la réflexologie ou même des massages bébé. Cette “zen attitude” se retrouve dans l’organisation même du local qui pourrait s’apparenter à un espace de co-working exclusivement dédié au bien-être. “Nous travaillons en agenda partagé. On réserve ses créneaux horaires en fonction des besoins des clients”, poursuit Aude Elandalousie qui explique que chacun des intervenants met à disposition du public des techniques complémentaires pour proposer un large éventail de réponses aux attentes des clients. ■



Perspective mieux-être propose aussi de louer son local aux particuliers pour les soirs ou les week-end

www.facebook.com/prespectivemieuxetre/ ou 07 81 11 94 68

UNCCAS, la Ville en lice

L’Union nationale des CCAS (UNCCAS) organise chaque année le Prix de l’Innovation Sociale Locale. En 2017 Saint-Egrève a l’honneur de faire partie des 14 villes présélectionnées en raison de leurs “initiatives originales ou exemplaires”. C’est le projet “accès aux droits et accompagnement au numérique, de l’identification des besoins à la coordination des initiatives” qui a valu au CCAS de la Ville de faire partie de cette présélection. Les prix seront remis les 17 et 18 octobre, à l’occasion du Congrès national de l’UNCCAS, organisé à Reims. Affaire à suivre donc...

HAPPY BABY BOX : la Saint-Egrévoise Aude Elandalousie, de Perspective mieux-être, est aussi la créatrice de la “happy baby box”, un coffret cadeau proposant toutes sortes d’activités parents-bébés dans la région. En savoir + : www.happy-baby-box.com

PLAN CANICULE : le CCAS propose un dispositif de soutien à destination des personnes les plus fragiles afin de réduire le risque d’accidents liés aux fortes chaleurs. Afin de bénéficier des visites régulières des agents de la ville lors des épisodes caniculaires les inscriptions se font au 04 76 56 53 47



En savoir + : 09 86 35 80 81 ou <http://www.squash-team.fr/>

Justine Troullier reprend le Squash

En avril dernier, les amateurs de squash et de badminton de Saint-Egrève ont pu faire la connaissance de Justine Troullier qui a repris en main la gestion des terrains de la rue des Glairaux. La jeune femme, qui entraîne notamment l’équipe masculine N2 de hand de l’USSE, entend bien mettre toute son énergie à redynamiser cette salle.

“En plus des sept terrains de squash et de racketball et des deux terrains de badminton, nous proposons des sessions de zumba, un service de restauration et bientôt du training fitness”, explique Justine qui a déjà trouvé ses marques à la tête de Squash Team qui en semaine ouvre de 10h à 22h30 (et de 10h à 19h le samedi). ■

PLUI : la concertation continue

Durant le mois de juin, la Métropole continue sa concertation autour du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en proposant au public de participer aux ateliers territoriaux 2017. Parmi les différents événements mis en place, deux concernent plus particulièrement le nord-ouest de la Métropole (et donc Saint-Egrève).

Ainsi, le lundi 19 juin de 18h30 à 20h30, se tient à Sassenage un atelier territorial relatif au territoire de la Plaine Nord-Ouest (Salle Jacques Prévert, 20 rue du Moucherotte) puis un autre est programmé le 27 juin toujours de 18h30 à 20h30 dans la grande salle des fêtes de Quaix en Chartreuse (Place Victor Jaillot) pour évoquer plus particulièrement le territoire Nord-Ouest Chartreuse.

Habiter, travailler, se déplacer... Par ces actions quotidiennes chacun est concerné par le fonctionnement du territoire. C'est pour coordonner ce four-



Le premier atelier territorial a été organisé à Saint-Egrève

millement métropolitain que la Métropole grenobloise élabore son PLUI. En 2016 déjà, habitants et acteurs du territoire ont alimenté l'élaboration des grandes orientations politiques du PLUI. En 2017, l'objectif est maintenant de les traduire en règles d'urbanisme. Ces ateliers sont l'occasion de prendre

connaissance des grandes orientations du PLUI mais aussi de débattre et d'échanger, d'apprendre plus sur leurs implications en règle d'urbanisme sur le territoire.

A noter plusieurs "Débats du PLUI" sont aussi programmés au Stade des Alpes. Ainsi, celui du 28 juin à 18h30 aura pour

thème "Paysages harmonieux et diversifiés : tous concernés !" et celui du 5 juillet à 18h30 portera sur "mobilités douces et de proximité : tous concernés". ■

En savoir + :
participation.lametro.fr ou
www.facebook.com/pluiLametro

Sport et culture



La Métropole a lancé cette année deux appels à projets pour soutenir, sur trois ans, des événements de dimension métropolitaine, le premier ayant pour thème "Art et sciences", le second "Sport et santé". Les candidatures sont à déposer avant le 15 juin. ■

Plan au poêle (à bois !)

Pour améliorer la qualité de l'air en diminuant les émissions de particules fines liées au chauffage au bois, la Métropole propose une aide aux particuliers pour remplacer leur appareil non performant. Ainsi, depuis novembre 2015, les habitants des communes membres de Grenoble-Alpes-Métropole peuvent obtenir un coup de pouce de 800€ (voire de 1200€ pour les ménages les plus modestes) pour s'équiper d'un poêle à bois labellisé flamme verte.

PDU 2030 : participez à la concertation en ligne



Le PDU où comment bien se déplacer dans l'agglomération

Imaginer la mobilité de demain, améliorer les déplacements de chacun et favoriser l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Tel est l'objectif de la réflexion menée autour du futur Plan de Déplacement Urbain (PDU) en cours d'élaboration. Il est d'ailleurs toujours possible de participer à la concertation en ligne jusqu'au 11 juin.

Élaboré à l'échelle des 49 communes, le PDU est un outil de planification qui a pour but

d'anticiper les évolutions de tous les modes de déplacement pour le transport de personnes et de marchandises d'ici à 2030. Il est le fruit d'une collaboration entre le SMTC, ses partenaires (État, Région, Département, Métropole, Communes, Voironnais et Grésivaudan) ainsi que les habitants et les acteurs économiques et sociaux de la Métropole lors des débats et concertations. ■

Participez :
www.participation.lametro.fr

Le Pôle s'élève



Profitant d'une météo clémente, les travaux du Pôle Enfance avancent rapidement. Depuis la fin mai, ils sont même entrés dans une nouvelle phase. En effet, les soubassements de l'équipement, qui, rappelons-le, ont la particularité d'être installés sur pilotis afin de réhausser le bâtiment et de l'isoler du sol, étant terminés, les équipes peuvent passer à la mise en place des murs et des cloisons. "Cette phase devrait être assez rapide" explique Barthélémy

Antoine du cabinet R2K qui souligne le fait qu'à partir de maintenant "nous n'utiliserons plus que du bois". Les éléments comme les murs cintrés qui formeront la peau ovoïde du bâtiment et les cloisons ont été dessinés et réalisés en usine, ils sont ensuite livrés et mis en place sur site. Une technique qui permet d'envisager sereinement le fait que "dès la fin juin, le pôle devrait présenter sa forme et son gabarit définitif". ■

Circulation rue de Champaviotte

Une étude de circulation sur le quartier de Champaviotte a été menée par la Ville ces derniers mois. Suggérée par les riverains, elle devrait permettre de connaître l'incidence des nouveaux projets immobiliers dans le secteur. Elle sera présentée aux Saint-Egrévois à l'occasion d'une réunion publique le 28 juin en salle du conseil municipal à 18h30. Cette étude permettra de définir, le cas échéant, les futurs aménagements de voirie qui seront réalisés dans le secteur.

(8 200 € vont être consacrés par la Ville à la création d'un abri vélo au dessus des bornes installées devant la MSF. Les travaux seront réalisés début juillet.

Un parc plus accessible !



Des travaux de mise en accessibilité des chemins piétons-cycles du parc de Fiancey vont être menés en juin par la Métropole et cofinancés par la Ville. Après une première phase qui concerne la portion située entre les jeux et le skate-parc de chaque coté de la passerelle, c'est le chemin de Fiancey qui longe le Néron qui sera requalifié. Le temps des travaux, il sera temporairement coupé à la circulation des piétons et des cycles. ■

Du confort dans les crèches

La Ville vient de mener des petits travaux d'aménagement dans deux crèches pour les rendre plus confortables. Ainsi, 3 700€ ont été consacrés à la création d'un nouveau portail de service sur la cour de la crèche de la Gare. A celle des Mails, un sol souple va être installé dans les espaces extérieurs afin d'aménager une plateforme à même de recevoir un banc et une table. Ce chantier est aussi estimé à 3 700€.

Zapping du mois

MAI

Mardi
23



Inauguration des deux massifs

A l'angle de San Marino et des Abattoirs le nouveau carrefour "des deux massifs", complètement réaménagé sous la maîtrise d'ouvrage du département a été inauguré en présence des élus du Département de l'Isère, de la Métropole et de la Ville, les trois collectivités qui ont participé à la requalification de l'entrée nord-ouest de l'agglomération grenobloise.

(17 C'est le nombre de nouveaux mâts d'éclairage public que la Ville va mettre en place rue de Rochepleine dès la mi-juin dans le cadre du chantier de réaménagement de celle-ci que les services métropolitains doivent mener en juillet.

Prévention sécurité

Gros plan sur la vidéo-protection

Une réunion publique relative au déploiement de la vidéo-protection à Saint-Egrève est programmée pour le 21 juin. Un rendez-vous qui permettra à tous d'en savoir plus sur l'élaboration de ce dispositif de prévention et de sécurité publique.



La mise en place de la vidéo-protection à Saint-Egrève se poursuit. Pour que chacun puisse en savoir plus sur ce dispositif, la Ville a programmé une réunion publique le mercredi 21 juin à 18h30 à la Maison des Solidarités et des Familles durant laquelle le référent sûreté de la Gendarmerie, le commandant de la brigade de Saint-Egrève,

mais aussi les élus et techniciens de la Ville se feront fort de présenter aux Saint-Egrévois les tenants et les aboutissants d'un tel projet. Celui-ci "a déjà été présenté aux membres des Conseils des habitants qui suivent l'élaboration de ce dossier depuis un bon moment déjà. Et nous allons aussi consacrer une réunion spécifiquement destinée

aux commerçants qui sont particulièrement intéressés par cet outil" précise Pascal de Filippis, conseiller municipal chargé de la tranquillité publique, qui suit le cours de ce projet de mandat et qui précise que cette réunion sera l'occasion de mieux connaître le projet de vidéo-protection porté par la Ville, ses objectifs, ses contraintes et ses limites légales.

Point d'étape

Un cabinet d'experts, "Active Ingénierie", a été recruté par la Ville pour travailler à définir finement l'implantation des caméras. "Ils étudient actuellement la faisabilité technique de l'implantation de matériel sur les lieux stratégiques. Des sites qui ont été définis lors d'un diagnostic réalisé pour la ville par les référents sécurité du groupement de gendarmerie de l'Isère" rappelle

l' élu. A compter de septembre prochain, le projet final devrait être validé et après une phase de consultation d'entreprises et de demandes de subvention, les premiers travaux d'implantation devraient pouvoir être lancés au premier semestre 2018 et devraient se poursuivre durant deux ou trois ans.

Un outil parmi d'autres

En matière de prévention et de sécurité publique, Pascal de Filippis précise que la vidéo-protection n'est qu'un "outil supplémentaire dont se dote la Ville pour assurer la tranquillité publique. Il vient en complément de ce qui existe déjà à Saint-Egrève en la matière. Et il faut bien rappeler qu'un tel dispositif ne remplace ni l'intelligence collective ni l'intervention humaine !". Voilà qui est dit. ■

La vidéo-protection en bref

La vidéo-protection est un système de caméras déployées par les pouvoirs publics sur l'espace public dans le cadre d'un dispositif de sécurité et de prévention de la délinquance. Les caméras ont un rôle dissuasif et peuvent participer à la résolution d'enquêtes en fournissant indices et preuves aux forces de l'ordre. Plutôt que la surveillance en temps réel du domaine public, Saint-Egrève s'oriente vers l'enregistrement et une utilisation *a posteriori* des images. La vidéo-protection est très strictement encadrée par la loi et par la CNIL.

A Saint-Egrève, la vidéo-protection n'est pas tout à fait une nouveauté puisque les agents de la Police Municipale sont déjà équipés de caméras portables qui leur permettent en cas de besoin de filmer leurs interventions. En outre de nombreux commerces comme les banques et les grandes surfaces, ainsi que les trams, sont déjà équipés de vidéos.

(380 000 €

sont actuellement inscrits dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de Saint-Egrève pour permettre à la Ville de déployer son dispositif de vidéo-protection.

Zapping du mois

MAI
Samedi
20



Biblio remix

Les neurones des lecteurs ont été mis à contribution par la Ville qui organisait un biblio-remix à la bibliothèque Barnave. Le but de l'exercice : travailler sur les nouveaux et sur les futurs usages de la bibliothèque municipale et tracer des pistes de réflexion pour la remise aux goûts du jour de cet équipement public.

Environnement

Lumière sur la nuit noire

Mi-février, la Ville a mis en œuvre une mesure d'extinction partielle de l'éclairage public dans les zones d'activité entre 1h et 5h. Retour sur une initiative aux multiples facettes.

De 1h à 5h, la nuit a retrouvé ses droits. En effet, depuis le 20 février, l'extinction d'environ 300 lampadaires d'éclairage public dans les zones d'activité de cap 38 et de cap des H est devenue effective. "Depuis, nous n'avons eu aucune plainte d'usager" constate Thierry Pierre responsable du centre technique de la ville qui rappelle qu'au cœur de la nuit ces secteurs sont quasiment déserts. A l'horizon 2020 Saint-Egrève envisage une diminution de 5% de sa consommation d'énergie et de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année référence de 2014. Cette mesure d'extinction partielle fait partie des mesures qui contribuent à économiser l'électricité aussi bien que les deniers publics de la commune.



© www.all-free-photo.com

L'éclairage nocturne nuit à une grande partie de la faune locale

"Mais pas que !", insiste Catherine Haddad, adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie. "Ce faisant la Ville contribue aussi et surtout à diminuer la pollution lumineuse qui on le sait a un impact négatif sur l'environnement. Cette mesure répond en fait à plusieurs objectifs différents" souligne l'élue. "La limitation de l'éclairage artificiel permet de limiter les impacts négatifs sur les êtres vivants. Eteindre une partie de l'éclairage public permet par exemple de protéger certaines espèces nocturnes de la faune locale comme le hibou grand duc (dont quelques spécimens nidifient à

Saint-Egrève NDLR) qui ont un besoin vital d'obscurité. Diminuer la pollution lumineuse est aussi un enjeu scientifique. Le halo des espaces urbains interfère avec les observations astronomiques, éteindre les lumières artificielles c'est en quelque sorte rallumer celle des étoiles".

Test

L'extinction de l'éclairage public des zones d'activité, qui fait suite à celle des parcs publics, est une décision qui a été longuement réfléchi en amont. "Les membres du Conseil de l'Agenda 21 ont travaillé sur un sujet dont les enjeux sont environnementaux, écono-

miques, qui a des répercussions en termes de sécurité publique et même de santé publique car des études le prouvent : d'un point de vue physiologique, l'homme aussi a besoin de l'obscurité. Tous les facteurs ont été étudiés avant que l'on prenne la décision d'éteindre une partie de l'éclairage public de Saint-Egrève quand celui-ci est le moins utile", rappelle l'adjointe qui précise que cette mesure a valeur de test. "A l'image d'autres communes, nous pourrions envisager d'étendre cette mesure à d'autres secteurs de la ville, mais bien évidemment tout cela se ferait en concertation avec les Saint-Egrévois". ■

33 C'est le nombre de projets reçus par la Ville dans le cadre d'APIH. Les dossiers "recevables" vont être chiffrés par les services de la Ville puis examinés par les Conseils des habitants.

Elections législatives

Les deux tours de scrutin des élections législatives se déroulent les dimanches 11 et 18 juin. Les 14 bureaux de vote de la commune sont ouverts de 8h à 19h.

En savoir + : www.saint-egreve.fr



Conseil municipal

La prochaine séance publique aura lieu à 19h mercredi 5 juillet

Un pc pour se passer de la borne

Obsolète, la borne interactive de l'Hôtel de Ville qui permettait d'accéder en ligne aux services de la Caisse d'Allocations Familiales a été retirée par celle-ci. Afin de permettre aux Saint-Egrévois qui en ont besoin de continuer à pouvoir réaliser certaines démarches administratives par Internet, la Ville a donc installé un ordinateur en libre service. Accessible aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville, ce poste de travail permet de se connecter uniquement à certains sites utiles comme www.caf.fr, www.saint-egreve.fr, www.lametro.fr, www.isere.fr, www.auvergnerhonealpes.fr, ou encore www.service-public.fr. Bien sûr, les principaux serveurs de messagerie électronique sont aussi ouverts et une imprimante est mise à disposition des usagers pour leur permettre de réaliser des "tirages papier" de leurs documents en cas de besoin.

A noter : des permanences sur rendez-vous pour accompagner les Saint-Egrévois sont aussi proposées le mardi et le vendredi matin. Tél. : 04 76 56 53 00.



48

C'est en hectares la surface d'espaces verts à Saint-Egrève. Les sept parcs publics représentent à eux seuls 32 hectares.



257

C'est le nombre de corbeilles à papier disponibles sur l'ensemble de Saint-Egrève.



215 000 €

C'est le budget consacré par la Ville à la rémunération des personnels en charge du nettoyage quotidien des espaces publics. A cela doit encore s'ajouter la mise à disposition du matériel nécessaire à ces missions.

dossier

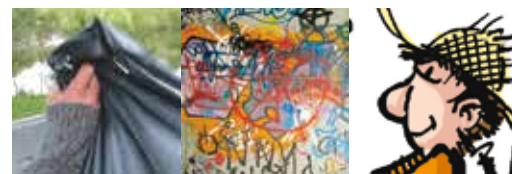
Cadre de vie

Une ville agr

Les beaux jours sont de retour. Longues journées ensoleillées et météo clémente invitent à sortir de chez soi pour profiter du cadre de vie privilégié de Saint-Egrève. Il faut dire qu'entre les parcs et les places, les rues et les squares, la ville offre toute une kyrielle d'espaces publics particulièrement appréciés des Saint-Egrévois. Pour que ces lieux restent agréables, la municipalité ne ménage pas ses efforts et organise un service de nettoyage performant certes... mais qui ne doit pas faire oublier qu'une ville propre, c'est aussi l'affaire de tous !

sommaire du dossier

- page 13
Une ville agréable : l'affaire de tous
- page 14
3 questions à Benjamin Coiffard
- page 15
*Halte aux tags
A la bonne heure*



réable : l'affaire de tous !



Normalement, les encombrants doivent être déposés à la déchèterie... normalement

“ Quand on parle d'espaces publics tout est dit ! ” s'exclame Benjamin Coiffard, conseiller municipal chargé des travaux et de la qualité de l'espace public. “ Les parcs, les rues, les espaces verts, les squares, les places, les aires de jeux... je le disais l'an passé dans les colonnes de ce journal, à Saint-Egrève les parcs ne sont pas envisagés comme de simples objets décoratifs. Ce sont des lieux de vie à part entière. Ces îlots de biodiversité ne sont pas des musées verts mais bel et bien des espaces destinés à être utilisés par tous. Tout le monde doit pouvoir en profiter dans les meilleures conditions possibles. Ce qui est valable pour les espaces verts l'est aussi pour les voiries. C'est pourquoi leur entretien nous semble essentiel ”.

Pour proposer une ville pimpante, la municipalité mène donc parallèlement deux types d'actions. En effet, si les travaux d'aménagement et de réaménagement des espaces publics occupent régulièrement le devant de la scène et permettent de valoriser le patrimoine saint-égrévois, la Ville travaille tous les jours

à des actions plus discrètes d'entretien. En effet, les agents communaux sont aussi mobilisés pour nettoyer au quotidien les lieux fréquentés par tous les Saint-Egrévois. “ C'est peut-être une mission moins médiatisée, mais c'est une mission essentielle de la Ville ”, continue l'élu.

Mobilisation

Point névralgique de l'entretien des espaces publics, le Centre Technique Municipal gère au quotidien les questions relatives à la propreté de Saint-Egrève. “ En matière de nettoyage, nos missions sont claires ”, explique Thierry Pierre qui dirige le “ CTM ”. “ Nos agents sont chargés de garantir la propreté dans les parcs et dans les rues de Saint-Egrève ”. Entre les équipes du secteur des espaces verts et celles des espaces urbains, une trentaine de personnes se charge au quotidien de nettoyer la ville. “ Nous considérons qu'il y a trois types de déchets principaux sur lesquels nous devons intervenir. Nous différencions les petits déchets urbains du quotidien, ce que l'on appelle communément les papiers gras, les déjections canines et les encombrants ”.

Après la tonte des pelouses, le nettoyage de la ville représente la deuxième mission des agents des espaces verts en terme de temps de travail soit environ 4 600 heures annuelles. A titre d'exemple les espaces verts consacrent peu ou prou 4 000 heures par an à réaliser des travaux en régie comme les aménagements actuels du Parc Marius Camet. “ Bien sûr nous préférierions consacrer moins de temps au nettoyage et plus à l'embellissement de la commune ”, souffle Benjamin Coiffard, “ mais cela suppose que tout le monde y mette du sien et que chacun joue le jeu du civisme. Pour que la ville soit encore plus belle, il suffit souvent de petits gestes comme de garder à la main son emballage de pizza pour le jeter dans une corbeille qui ne déborde pas ou comme ramasser les déjections de son chien en utilisant les sacs mis à disposition par la Ville ”.

Week-ends chargés

“ Quand il a fait beau le week-end, on peut s'attendre à avoir beaucoup de travail de nettoyage ”, constate Xavier Damboradjian, responsable du secteur des espaces verts de la Ville qui ex-

...

AMENDES SALÉES POUR PAPIERS GRAS

Interrogé sur les risques encourus par les indécents qui seraient surpris en “ flagrant délit ” de dépôts sauvages d'encombrants, ou surpris à jeter à terre des papiers, canettes et autres boîtes de pizza ou qui ne ramassent pas les crottes de leur chien, Claude Pruvost, le chef de la Police Municipale rappelle que “ ces différentes infractions sont classifiées dans les amendes de troisième classe pouvant aller jusqu'à 450 euros mais qui sont forfaitisées à 68 euros. L'addition peut vite monter lorsque le dépôt sauvage a été fait à l'aide d'un véhicule puisque le contrevenant encourt alors une amende de cinquième classe et devra s'acquitter d'une somme pouvant aller jusqu'à 1 500 euros et même 3 000 euros en cas de récidive ”. Voilà qui est dit !

VILLE OU MÉTRO ?

En matière de nettoyage des espaces publics qui fait quoi ? Facile : La Métropole gère tout ce qui concerne les déchets ménagers. Ce sont ses services qui assurent la collecte des bacs gris (les lundis, mercredis et vendredis), des bacs verts "je trie" (les mardis et jeudis), des colonnes à verre et qui gèrent la déchèterie de la rue du Pont Noir (ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45) et le nettoyage des logettes poubelles publiques.

En savoir + : 0 800 500 027 (appel gratuit).

Tout le reste est assuré par la Ville. Pour signaler un problème de propreté dans les parcs ou sur les voiries de Saint-Egrève il est possible de contacter le centre technique municipal via son compte citoyen sur le site www.saint-egreve.fr



BARBECUES INTERDITS : attention, les barbecues sont interdits sur l'ensemble des espaces publics de Saint-Egrève

...
plique que "les gens sortent, profitent des parcs, y pique-niquent... et jettent leurs déchets dans les poubelles. A titre d'exemple, dans le seul parc de Fiancey sur un week-end de printemps nous ramassons en moyenne un peu plus de deux camions bennes". S'il est possible de constater que la plupart des utilisateurs du site utilisent les corbeilles installées à cet effet, celles-ci peuvent à l'occasion déborder.

"A Fiancey, à cause des corbeaux et des corneilles, nous avons été contraints de mettre en place un mobilier urbain spécifique", note Thierry Pierre. En effet si la Ville a opté pour installer sur l'ensemble de son territoire un modèle évasé plutôt chic, il a fallu les remplacer à Fiancey par des modèles en béton munis de couvercles afin d'empêcher les animaux d'aller fouiller dans les déchets et de les disperser aux quatre vents. "Cela peut paraître anecdotique, mais chaque année, nous consacrons tout de même 10 000 euros pour acquérir du mobilier public de ce type", rappelle Benjamin Coiffard.



Nettoyage du parc de Fiancey après un week-end ensoleillé

Propreté partout

La propreté des espaces publics de la ville nécessite bien évidemment le vidage des corbeilles, le passage de la balayeuse automatique dans les rues ou encore l'entretien des dix toilettes publiques. Mais "chaque semaine, nous faisons aussi le tour de la ville pour ramasser les dépôts sauvages. Ce sont généralement des déchets encombrants que

certains n'ont pas pris la peine d'amener en déchèterie. Nous sommes donc contraints de le faire à leur place au détriment de nos autres missions", explique Hervé Gential à la tête du secteur espaces urbains. "Une habitude regrettable", déplore Benjamin Coiffard qui rappelle que "le dépôt d'encombrants sur la voie publique est interdit (voir aussi en page 13 NDLR). Il n'y a pas de

questions à :

3

Benjamin
COIFFARD



Conseiller municipal chargé des travaux et de la qualité de l'espace public

La propreté urbaine, c'est vraiment si important que cela ?

Le nettoyage des espaces publics est une mission essentielle de la Ville. La propreté d'une commune, c'est la première chose que l'on voit. Et maintenir une belle qualité de vie à Saint-Egrève, c'est un effort de tous les jours. On le sait, la saleté entraîne la saleté. Si l'on veut éviter que la situation ne se dégrade, nous sommes contraints à une vigilance de tous les instants.

Tout de même, une trentaine d'agents pour nettoyer la Ville, c'est vraiment nécessaire ?

C'est même le strict minimum. Ces trente agents ne travaillent pas tous en même temps et le nettoyage n'est ni la seule ni la moindre de leurs missions. Parallèlement à ces actions, ils ont aussi en charge la réalisation de chantiers en régie, l'entretien des espaces verts, le déneigement en hiver... Autant vous dire qu'ils ne chôment pas. Pour leur prêter main forte nous faisons à l'occasion appel à des chantiers d'insertion comme ceux de l'ADFE ou du foyer départemental le Chemin pour intervenir sur des missions ponctuelles comme le nettoyage de la Roselière du Muscardin par exemple.

Que peuvent faire les Saint-Egrévois pour participer à rendre leur ville plus propre ?

Le respect d'un civisme élémentaire est suffisant. Utiliser les poubelles publiques ou ramasser les déjections de son animal de compagnie sont des petits gestes qui suffisent à faire de la ville une ville agréable à vivre. Et puis, le simple fait de signaler à la municipalité un dysfonctionnement, comme une décharge sauvage ou un tag, permet de participer activement à l'amélioration du cadre de vie en donnant la possibilité aux services d'intervenir plus rapidement.



dans une corbeille prévue à cet effet plutôt que par terre, certains Saint-Egrévois se mobilisent spontanément pour entretenir eux-mêmes leur cadre de vie. C'est notamment le cas de l'Union des Pêcheurs qui organise chaque année une opération de nettoyage des berges de l'Isère. Cette mobilisation du monde associatif permet chaque automne d'évacuer plusieurs bennes de déchets divers et de faire respirer ces espaces naturels. "C'est assez impressionnant. Il y a beaucoup de matières plastiques, mais aussi de la ferraille en quantité affolante", explique Thierry Pierre qui rappelle que "la Ville et la Métropole soutiennent ces initiatives en mettant notamment à disposition des bénévoles du matériel comme des bennes, des sacs ou des véhicules". "Attention, cette mobilisation citoyenne ne peut se faire que dans le cadre d'une collaboration avec la Ville et la Métro. Elle ne se substitue pas au service public de nettoyage mais relève d'une volonté de sensibiliser les personnes à l'environnement. Ce n'est pas la même chose de s'entendre dire que trois tonnes de déchets ont été collectés sur les berges de l'Isère que de participer à les ramasser soi-même", continue Benjamin Coiffard. ■

service de ramassage de ce type de déchets. Si nos agents prennent la peine de les évacuer c'est pour éviter l'effet d'entraînement qui amène au développement des décharges sauvages".

Actions citoyennes

Car en effet, une ville propre, c'est véritablement l'affaire de tous. Au-delà du réflexe qui consiste à jeter un papier gras

RAMASSAGE DES CORBEILLES : les corbeilles installées dans les rues et les parcs de la commune sont vidées deux fois par semaine les lundis et vendredis

HALTE AUX TAGS

Véritable fléau urbain capable de saccager l'esthétique et l'ambiance d'un quartier, les tags sont dans le collimateur de la Ville. Pourtant, si les services municipaux s'efforcent de faire disparaître le plus rapidement possible les graffitis apposés sur les murs des bâtiments publics, ils ne peuvent intervenir sur les domaines privés qu'à condition qu'une plainte ait été préalablement déposée à la gendarmerie par un propriétaire ou un syndic.

Pour information : les auteurs de tag s'exposent à des contraventions de 5^e classe (1 500 euros ou plus) si le dommage est considéré comme léger (article R.635-1 du Code Pénal) et, dans le cas d'un dommage plus grand, on peut atteindre une amende de 30 000 euros et une punition de 2 ans d'emprisonnement (article 322-1 du Code Pénal).

LA PROPRETÉ EN CHIFFRES

215 000€ sont consacrés par la Ville pour financer chaque année **6 400** heures de nettoyage par les **25** agents des espaces verts et les **6** agents des espaces urbains à la disposition desquels sont mis **1** balayeuse, **1** camionnette "nettoyeur haute pression", **1** camion benne, **5** fourgons bennes, **5** petits véhicules bennes (dont **4** électriques) pour intervenir sur la propreté de la ville. **257** corbeilles (de trois types différents), **30** distributeurs de sacs plastiques destinés à ramasser les déjections canines, **10** WC publics sont installés dans les espaces publics pour permettre à tous de maintenir la ville propre. **10 000€** sont destinés chaque année à l'implantation de mobilier urbain comme les corbeilles.

A la bonne heure !



L'espace public, c'est aussi l'ambiance générale qui règne dans l'atmosphère d'une ville et au même titre que les papiers gras, la pollution sonore peut participer à dégrader celle-ci. C'est pour préserver le calme des quartiers que certaines activités bruyantes sont encadrées par la loi. Ainsi, il est tout à fait possible de faire des travaux de jardinage ou de rénovation chez soi. Mais attention, il faut respecter certaines heures. Ainsi, si en semaine, on peut jouer du marteau de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, la perceuse ne peut être utilisée qu'avec parcimonie le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les tontes de pelouse hebdomadaires et autres bricolages du dimanche (et des jours fériés) sont autorisés de 10h à 12h uniquement ! ■

A noter : ces horaires ne s'appliquent ni aux services communaux, ni aux entreprises.



Accord'âge fait son cinéma !

Spécialisée dans les questions intergénérationnelles, Accord'âges se sert du cinéma pour faire évoluer les relations entre les âges... Rencontre avec une association pas comme les autres.

Sans tambour ni trompette, le long métrage "Habiter sa vie au fil de l'âge" continue son bonhomme de chemin. Le film réalisé en 2016 par l'association saint-égrévoise, a le 20 mai dernier une fois de plus rempli une bonne partie de la grande salle de La Vence Scène. Pour séduire le public, le concept utilisé est tout simple et Brigitte Legal-Robinet, l'une des forces vives de l'association le résume ainsi : "Pas de message, pas de solution. On laisse ouvert le champ des possibles ! On donne la parole aux intéressés, nos questions sont cou-

pées au montage. Les personnes âgées ont longtemps été pensées comme des objets, nous avons voulu en faire des sujets parlants". Et ça marche puisque ce film est le deuxième d'une "trilogie" commencée en 2014 avec "Vieillir en goûtant sa vie" et qui devrait se continuer prochainement avec un film traitant de la "transmission intergénérationnelle".

Il était une fois

Ancienne psychologue, la Saint-Egrévoise s'est investie dans les questions intergénérationnelles dès 1988. "Avec d'autres nous

avons à l'époque créé ALP. On se focalisait alors surtout sur des sujets qui nous étaient quotidiens, la parentalité notamment. On pensait que les vidéos étaient de bons supports pour parler des questions que l'on voulait évoquer. Mais nous n'avons pas trouvé beaucoup de matériel. Alors on s'est dit qu'on allait le faire nous mêmes". Et c'est ainsi qu'un petit noyau dur de bénévoles s'est lancé dans la réalisation de "Petit Dom ou l'euphorie de grandir". Le moyen métrage de 26 minutes "était une fiction dont nous n'étions que les producteurs", se souvient la praticienne aujourd'hui à la retraite. "Mais, il nous a permis de voir que la vidéo a vraiment énormément d'avantages. Nos films sont faits pour être vus, pour être partagés. Ils intéressent les réseaux des CCAS qui s'en servent comme point de départ à la tenue de débats. Mais nous sommes aussi régulièrement contactés par des blogs, des pôles intergénérationnels qui nous demandent d'intervenir ou d'utiliser un témoignage pour leurs actions...".

Réalisation

Les films de l'association proposent une série de témoignages de retraités et sont

conçus "en marchant. Nous construisons le film par morceaux. Nous avons déjà réalisé une première interview pour notre prochain film qui aura pour thème la transmission intergénérationnelle. Elle sera d'ailleurs projetée lors de l'assemblée générale de l'association en juin prochain (...). Nous sommes accompagnés au niveau technique par La petite Poussee, (la structure du vidéaste saint-égrévois Yamine Saoudi, NDLR) que nous employons pour assurer les tournages et travailler avec nous sur le montage. On travaille l'aspect cinématographique, la musique, les respirations", continue la réalisatrice qui reconnaît "apprendre les techniques au fil de l'eau. Notre but c'est que nos films se regardent avec plaisir." Actuellement très occupée à réaliser le troisième volet de la trilogie sur le vieillissement, Brigitte Legal-Robinet avoue que les bénévoles d'Accord'âges n'ont pas le temps de chômer. "Nous devons faire vivre les films qui existent déjà, animer des débats, partir à la quête aux subventions..." mais cela n'empêche pas l'association d'avoir déjà quelques idées derrière la tête pour les années à venir ! ■

Accord'âges en bref

L'association compte entre 60 et 80 adhérents mais s'organise surtout autour d'une dizaine de bénévoles actifs issus notamment des milieux professionnels de la relation humaine. Créée en 1988, elle a plusieurs films à son actif. Les plus récents, "Vieillir en goûtant sa vie", "Habiter sa vie au fil de l'âge" et le prochain opus sur la "transmission intergénérationnelle" ont pu être réalisés grâce notamment au financement du CCAS de Saint-Egrève qui a accordé une subvention de 2000 € à l'association. "Les budgets de nos films sont ridicules", confie Brigitte Legal-Robinet qui se souvient que le premier "a coûté 4000€, le suivant entre 18 et 20 000€ alors que ce type de production est normalement beaucoup plus chère. Mais il y a un travail énorme des bénévoles qui ne comptent pas leurs heures. C'est pour remercier la Ville, qui a été la première à nous soutenir, ce qui nous a permis d'obtenir d'autres financements, que toutes nos premières projections se font à La Vence Scène" et ce même si deux des films de l'association ont été achetés par le ministère des affaires sanitaires et sociales.

En savoir + : <http://accordages.eklablog.com/>

Zapping du mois

MAI

Vendredi
19

Un concert fou, fou, fou !

Un vent de folie a soufflé sur La Vence Scène à l'occasion de la soirée orchestrée par l'Orchestre à l'Ecole (OAE) de La Gare et la Compagnie Naüm ! Devant environ 300 personnes, les jeunes écoliers et les musiciens confirmés ont proposé une soirée complètement dingue durant laquelle un ensemble de musiciens "à l'état sauvage", a littéralement pris d'assaut La Vence Scène pour y donner une soirée décalée, survoltée, qui multipliait les performances scéniques.

Athlétisme, Meeting 4H



Pour la deuxième année consécutive, la section athlétisme de l'USSE organise le "Meeting 4H". Après une première édition qui s'est déroulée au stade Bachelard de Grenoble, c'est à Saint-Egrève sur la très belle piste du stade Jean Balestas que se déroulera le dimanche 25 juin ce rendez-vous incontournable des spécialistes nationaux du 400 m haies.

Le spectacle devrait être assuré par de nombreux athlètes internationaux qui participent dans l'optique des qualifications pour les Championnats de France Elite qui se dérouleront à Mar-

seille du 14 au 16 juillet et pour les Championnats du Monde de Londres (du 4 au 13 août). Animateur-coordonnateur de ces 2 meetings, Jean-Jacques Behm, recordman de France de la discipline en 1964 et participant aux Jeux Olympiques de Tokyo, a pour cette 30^e édition obtenu la présence de Kevin Young, champion olympique de 400 mètres haies à Barcelone en 1992 et toujours recordman du monde de la spécialité.

A noter : le meeting 4H se tient de 13h30 à 15h35 et est suivi, de 16h à 20h, par le deuxième meeting de la section athlétisme de l'USSE. ■

Modèles, héros et héroïnes...

La nouvelle exposition collective de l'Atelier de l'Islo "modèles, héros et héroïnes" est à découvrir du 8 au 18 juin dans les salles d'exposition du Château Borel. L'occasion de découvrir le regard que portent les membres de l'association sur ces infatigables figures qui nourrissent l'histoire...

En savoir + : <http://atelierdelislo.free.fr>



3 La 3^e édition de la fête du sport de l'USSE se déroule le samedi 10 juin au complexe Jean Balestas à partir de 13h30.

Le Verfügbar aux enfers

L'UNADIF-ADIF de l'Isère a produit l'opérette "Le Verfügbar aux enfers", écrite par Germain Tillion lors de sa déportation. Le spectacle, mis en scène par Chantal Foucher, est donné le 30 juin au théâtre de Grenoble. En savoir + : 04 76 44 03 44.

OPEN DE SAINT-EGREVE : du 13 juin au 1^{er} juillet se déroule l'Open de tennis de Saint-Egrève.

En savoir + : 07 68 46 17 76

PRINCE A LA BIB' : samedi 10 juin 2017 à 17h, la bibliothèque met le Kid de Minneapolis à l'honneur et projette le DVD "Prince : live at the Aladdin, Las Vegas" avec une petite sélection de livres et de disques à écouter pour mieux connaître Love Symbol

le temps de lire

Secteur MUSIQUE

La Cuvée grenobloise 2016 chez Retour de Scène Dynamusic.

Le projet Cuvée grenobloise est un dispositif de repérage et de promotion de la scène iséroise à l'instigation de Retour de Scène / Dynamusic, association partenaire de la Bibliothèque pour la programmation de show case réguliers. La compilation 2016 regroupe des artistes d'univers différents (chanson, rock, électro) dont Maya Kutsi (afro-blues) qui se produira avec the Next Tape (electro nu jazz) le vendredi 16 juin dans le parc Barnave dans le cadre de la fête de la musique (voir aussi en page 6).



Secteur JEUNESSE

FRIDA de Sébastien Perez et Benjamin Lacombe chez Albin Michel.

Benjamin Lacombe, à travers ses illustrations étonnantes et son travail de papier découpé tout en finesse fait découvrir l'univers de Frida Kahlo. Des extraits de ses lettres émaillent le texte de Sébastien Pérez, au plus près des pensées et des inspirations de la créatrice. Un hommage sincère, original et délicat à Frida Kahlo, artiste féministe et novatrice mexicaine.



LA VENCE SCÈNE

Samedi 10 juin à 20h30 et dimanche 11 juin à 14h et 17h

Du neuf avec le sou !

Attention, La Vence Scène reçoit samedi 10 et dimanche 11 juin l'ensemble des artistes qui évoluent dans le cadre de la section danse du Sou des écoles. Le week-end complet est donc entièrement dédié à l'expression corporelle. Et il devrait y en avoir pour tous les goûts puisque les élèves de Julie Griffay, de Mylène Reynier et de Larissa Jacquier travaillent aussi bien sur la danse jazz que l'éveil, le classique, la danse contemporaine, le "new style", le cabaret et bien d'autres encore... ■



Informations et réservations : 06 47 52 43 50 ou <http://www.soudesecoles-stegreve.fr>

Vendredi 16 juin à 20h30

Soirée de gala avec la MJC



Décidément en juin, Terpsichore, la muse de la danse, est à l'honneur à La Vence Scène. En effet, après le Sou, c'est au tour de la MJC de prendre possession des planches de la salle de spectacle pour y organiser son gala de fin d'année. Mise en musique et chorégraphiée par Isabelle Rodrigues, la soirée est l'occasion de découvrir plus de 160 danseuses de tous les âges qui fréquentent le Patio tout au long de l'année. A noter : depuis le 26 mai, les places sont en vente aux heures d'ouverture du secrétariat de la MJC et sont limitées à deux par famille pour l'instant.

Réservations : 04 76 75 47 25.

Vendredi 23 juin 2017 à 20h30

Tribute to The Beatles

Le Big Band, les combos, les ensembles à cordes, vents et chœurs, les professeurs de L'Unison et ses invités reprennent les plus grands tubes des "Fab Four" pour un concert "tribute to the beatles" proposé dans le cadre de la Fête de la Musique. (voir aussi en page 6). ■

Vendredi 30 juin à 20h30

La Vence Scène en Chantiers

C'est La Troup'ment et ses chantiers Théâtre#3 qui conclut cette saison culturelle à La Vence Scène. Les groupes d'intervention théâtrale, les ateliers ouverts aux jeunes comédiens en devenir, animés par Sébastien Geraci, s'emparent de La Vence Scène pour démontrer au public que la valeur n'attend en rien le nombre des années et qu'il n'y a pas d'âge pour proposer un spectacle contemporain avec un réel niveau d'exigence. ■

En savoir + : 04 38 12 85 19

www.facebook.com/leregroupement



Mardi 13 juin à 20h30

Yes we art ! L'art se révèle au cinéma
Premier rendez-vous de la saison "Exposition au cinéma" : mardi 13 juin à 20h30, La Vence Scène propose de découvrir "Botticelli Inferno" dans le cadre d'une programmation qui permet au public de s'émerveiller devant les œuvres d'un des plus grands maîtres de l'art italien de tous les temps tout en perçant les secrets autour de ses toiles emblématiques.

(4 €)

Du dimanche 25 au mercredi 28 juin, à l'occasion de la Fête du cinéma, toutes les places de La Vence Scène sont vendues au tarif unique de 4 € pour tous !



Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place

ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

l'agenda du 8 au 22 juin 2017

Du 8 au 18 juin

Exposition collective de l'Atelier de l'Islo "Modèles, héros et héroïnes..." dans les salles d'exposition du Château Borel. Ouverture au public : jeudi de 16h à 19h, vendredi de 14h à 17h15, samedi et dimanche de 14h à 17h30. Vernissage le vendredi 9 juin 2017 à 18h30.

JEUDI 8 JUIN

Permanence à la Maison Borel (2 rue des Mails) de l'opérateur Free Mobile pour expliquer son projet d'implantation d'une antenne relais sur la clairière privée surplombant le parc de Fiancéy. De 18h à 20h.

VENDREDI 9 JUIN

Café réseau de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron ouvert aux personnes en recherche de nouveaux contacts professionnels. De 8h à 10h. 04 76 13 18 05.

Fête des voisins par l'Union de quartier de Muret, place du Muret. 18h

SAMEDI 10 JUIN



Coup de projecteur sur... "Prince : live at the Aladdin" à la Bibliothèque Barnave. 17h. Projection gratuite dans la limite des places disponibles.

Fête du sport organisée par l'USSE. Présentation de toutes les sections et clubs sportifs de Saint-Egrève. Dès 13h30.

Remise des Victoires du Sport dans le cadre de la Fête du Sport de l'USSE au complexe J. Balestas. 18h. Suivie par une soirée festive, avec paëlla et musique animée par St E Olympia.

10 ET 11 JUIN

Danse, spectacle du Sou des Ecoles à La Vence Scène. 20h30 le samedi et 14h et 17h le dimanche.

En savoir + : 06 47 52 43 50
contact@sou-desecoles-ste-greve.fr

DIMANCHE 11 JUIN



Elections législatives : 1^{er} tour dans les 14 bureaux de vote de la commune. De 8h à 19h.

Vide-grenier de l'école Villa Hélène. De 9h à 17h.

LUNDI 12 JUIN

Lundi cinéma du CCAS. Projection de Django suivie d'un moment convivial à La Vence Scène. 14h.

MERCREDI 14 JUIN

Heure du conte pour les 0-3 ans à la bibliothèque à Rochep-leine. 10h30.

VENDREDI 16 JUIN

Danse, gala fin d'année de la MJC à La Vence Scène. 20h30. En savoir + : 04 76 75 47 25 | contact@mjc-st-egreve.fr.

Du 16 au 28 juin

Fête de la musique à Saint-Egrève, concerts et manifestations. Voir page 6.

DIMANCHE 18 JUIN

Elections législatives : 2^e tour dans les 14 bureaux de vote de la commune. De 8h à 19h.



Cérémonie commémorative du 77^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle. Dépôt de gerbes au Monument aux Morts et au Carré militaire. 11h.

LA VENCE SCÈNE cinéma



► Wonder Woman

Le 14 juin à 17h et 20h ; le 16 juin à 20h (3D) ; le 17 juin à 17h et 20h ; le 18 juin à 14h30 et 17h30 ; le 19 juin à 20h ; le 20 juin à 20h.

► Tous en scène

Le 14 juin 15h ; le 18 juin à 15h30.

► Comment j'ai rencontré mon père

Le 15 juin à 20h ; le 17 juin à 17h30 ; le 18 juin à 18h et 20h30 ; le 20 juin à 20h.

► Cinéma, mon amour (VOSTF)

Le 15 juin à 20h ; le 17 juin à 20h30 ; le 19 juin à 20h.

► Rodin

Le 18 juin à 20h.

► La Momie

Le 21 juin à 15h et 17h30.

► The Jane Doe Identity

(int.-12 ans avec avertissement)
Le 21 juin à 20h.

► Retour à Montauk (VOSTF)

Le 21 juin à 17h30 ; le 22 juin à 20h.

► Nos patriotes

Le 21 juin à 20h.

► Tous en scène

Le 21 juin à 15h.

► Conspiracy

Le 8 juin à 20h ; le 9 juin à 20h ; le 10 juin à 20h30 ; le 11 juin à 15h ; le 12 juin à 14h et 20h ; le 13 juin à 20h.

► Une famille heureuse

(VOSTF)
Le 8 juin à 20h ; le 12 juin à 20h.

► L'amant double

(int.-12 ans avec avertissement)
Le 9 juin à 20h ; le 10 juin à 18h ; le 11 juin à 20h.

► Pirates des Caraïbes : La vengeance de Salazar

Le 10 juin à 15h ; le 11 juin à 17h.

► Django

Le 12 juin à 14h (thé cinéma)

► Botticelli Inferno

Le 13 juin à 20h30 (exposition au cinéma)

MARDI 20 JUIN

Conférence "La prévention des chutes" proposée par le CCAS à la Maison des Solidarités et des Familles. La causerie, animée par Siel Bleu, est agrémentée de démonstrations et de mises en pratique pour mieux appréhender les risques liés aux chutes des personnes âgées. 15h. En savoir + : 04 76 56 53 47.

MERCREDI 21 JUIN

Atelier Bidouilles, "Branchez les guitares" à la bibliothèque Barnave. De 16h à 18h.

Du 20 au 23 juin

Exposition, "Artistes en herbe" par les classes maternelles du Pont de Vence au Château Borel.

Du 23 au 25 juin

Tennis de Table, l'USSE reçoit les intercomités du quart sud-est de la France à la Halle Jean Balestas. 200 joueurs et 80 coachs sont attendus !



ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15
(accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30
(horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
Député, de la 5^e circonscription de l'Isère
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)
CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.

Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-17h30.

Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30

Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tourmier, conciliateur de Justice.
Premier jeudi du mois, 14h-17h en mairie
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi, 9h-13h à la Maison des Solidarités et des Familles
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**

(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)

4 av Général de Gaulle. Information et orientation,

ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point

Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi 10h-12h et 13h15-18h30. Fermé
samedi, dimanche et jours fériés.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45

régie assainissement **04 76 59 58 17**

Eau potable : permanence en mairie jeudi de 13h30 à 18h

• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours
fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 03 au 09/06 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux,

Du 10 au 16/06 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 17 au 23/06 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 24 au 30/06 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 01 au 07/07 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 08 au 14/07 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 61**

48 quater route de Grenoble

color'i

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

Sur présentation de ce coupon

-25%

sur TOUT le MAGASIN*

*sauf articles en promotions et librairie.
Offre valable jusqu'au 30 juin 2017



Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Agissons tous pour notre cadre de vie !

Avec les beaux jours enfin revenus, il est de nouveau une évidence qui saute aux yeux : Saint-Egrève est une jolie ville où il fait bon se promener !

Avec ses espaces publics bien entretenus, ses parcs où il fait bon se détendre, ses cheminements pour piétons et cycles, les nombreux équipements municipaux de sport ou de loisirs, notre ville cumule toutes les caractéristiques d'une ville agréable à vivre.

Dans notre programme de mandat, nous avons pris plusieurs engagements visant à garantir la qualité de vie au quotidien. Pour parvenir à un tel résultat, la Municipalité consacre des moyens importants sur le plan humain et financier. Si tous les jours, les services municipaux sont mobilisés pour garantir la sécurité et la propreté de l'espace public, c'est aussi grâce au civisme et à la responsabilité de tous, qu'ensemble, nous relevons ce défi. Car c'est ensemble en respectant les principes de bon sens que nous pouvons tous améliorer notre cadre de vie.

Ainsi, la Ville met de nombreuses poubelles à votre disposition avec des fréquences importantes de balayage et de nettoyage des rues. Cependant, il revient aussi à chacun, à sa mesure, de contribuer à l'entretien de notre ville. Arbres, pelouses, parcs publics... L'ensemble de ces espaces représente la trame verte de notre ville, autrement dit une source de fraîcheur et d'oxygène indispensable en milieu urbain. Ils constituent un élément essentiel pour l'esthétique, le cadre de vie de Saint-Egrève. Sur ce plan encore, il est important de préserver ces ressources à travers l'attention de chacun. Respect des conditions de collecte des déchets ménagers, des règles de bon voisinage, des autres usagers de la route en voiture, en deux-roues motorisés, à vélo, des horaires autorisés pour la tonte des pelouses ou les travaux ménagers... Les exemples ne manquent pas où tout un chacun d'entre nous est acteur du bien-être collectif. Car comme l'indique le titre du dossier du Journal de Saint-Egrève de ce mois de juin : une ville agréable, c'est l'affaire de tous !

Pascal de Filippis

Président du groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement



Miroir d'eau de San Marino : un projet cher et sans intérêt !

Dans le cadre des travaux de modification de l'entrée nord de Saint-Egrève, la Ville finance un miroir d'eau au centre du rond-point actuellement aménagé par la Métro. Vous avez bien lu : un miroir d'eau en plein milieu d'une zone commerciale de grande ampleur et de la circulation automobile ! Quel intérêt ? Ce type d'installation trouve toute sa place en cœur de ville, dans des zones piétonnes, comme à Nantes au pied du château des Ducs de Bretagne, à Bordeaux en bordure de la Garonne ou à la Caserne de Bonne, à Grenoble. Selon Wikipédia : "Un miroir d'eau est une pièce d'eau peu profonde et de pente faible servant à refléter le paysage qui l'entoure". Celui-ci reflétera les enseignes commerciales, les voitures et les camions !

Un miroir d'eau c'est aussi un lieu où les enfants jouent, où les piétons se promènent. Ce ne sera bien évidemment pas le cas ici. Bref il ne s'agit que de l'aménagement d'un rond-point au prix fort, puisque le coût - supporté par les Saint-Egrévois - est de 200 000 € !

Cette somme aurait pu être mieux investie au sein des différents quartiers de Saint-Egrève. Pour mieux fléchir le commerce de proximité, pour créer des espaces de repos et de convivialité, pour implanter de nouveaux jeux d'enfants ou pour réhabiliter les places publiques, par exemple la place Mendela à Rochepleine. Ce miroir d'eau ne sera d'aucun agrément pour les Saint-Egrévois. Interrogeons-nous sur les choix de la majorité pour l'utilisation de l'argent public.

F Charavin, JM Puech et H Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Elections

Nous tenions à saluer les saint-égrèvois qui se sont déplacés en masse les 23 avril et 7 mai derniers pour élire leur Président de la République. Au 1^{er} tour, 77,34 % des 11 880 inscrits se sont exprimés. Ils ont placé en tête M. Macron avec 31% des suffrages, suivi de M. Mélenchon avec 22.06 %, puis M. Fillon à 16.03%, Mme Le Pen à 14.93 % et enfin M. Hamon à 8.42%. Vous connaissez la suite... Comme au niveau national, mais de manière amplifiée à Saint-Egrève, une majorité de français ont souhaité mettre fin au bipartisme qui était de toute façon condamné par la montée du FN et l'absence de résultats tangibles pour vivre mieux demain. Ils ont donc sanctionné les candidats issus des partis de gouvernement et positionné en 1^{er} ceux en apparence les plus en dehors du "système" et des clivages partisans. Que retenir ?

1 Les deux candidats issus d'un processus démocratique interne et ouvert à travers les primaires sont les grands perdants contrairement à ceux qui se sont auto-proclamés candidats.

2 Même si le rejet des partis politiques est réel, il n'en reste pas moins que 2 nouveaux partis sont nés : La France Insoumise et La République En Marche ! La constitution de 1958 précise que les partis sont les structures qui concourent à l'expression du suffrage et donc participent du jeu démocratique.

3 Le positionnement politique du "et de gauche et de droite" du Président Macron a rencontré un écho assez favorable à Saint-Egrève et auprès de Mme Kamowski à tel point qu'elle est candidate d'En Marche pour les élections législatives des 11 & 18 juin prochain. Comme beaucoup de saint-égrèvois, si d'aventure elle était élue, nous nous interrogeons sur qui dans son équipe serait susceptible de prendre le relais sachant que le nouveau dispositif du code électoral ne permet plus à un député d'être maire ou même adjoint d'une commune ? Par contre, il reste la possibilité de conserver le mandat de "simple" conseiller municipal, c'est-à-dire sans délégation aucune. Nous vous invitons encore une fois à venir nombreux pour accomplir votre devoir électoral.

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef, Tania Bustos

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

En marche... pour de nouveaux reculs sociaux !

Le 7 mai 2017, Emmanuel Macron a été élu Président de la République. Avec 25,4 % d'abstention et 8,6 % de blancs et nuls, son mandat commence par un rejet massif de son programme ! En ôtant les votes de barrage à l'extrême droite, seulement 16 % de Français plébiscitent son projet.

A Saint-Egrève, le vote Macron n'est pas un vote d'adhésion mais le résultat de votre volonté de ne pas confier le pouvoir aux mains brunes de l'extrême droite. Seulement 2 795 électeurs sur 11 843 (23,6 %) ont voté pour Macron au premier tour, quand 2 857 voix (24,1 %) se sont portées à gauche (Mélenchon, Hamon, Poutou et Arthaud), révélant vos aspirations à des politiques humaines et sociales. Sous couvert de renouvellement politique, alors que ses ministres sont presque tous issus de longues carrières politiques, Macron revisite les vieilles recettes libérales, dans la continuité de la politique de Hollande tant décriée par la majorité municipale ! Nous avons même voté exceptionnellement ensemble avec la majorité "sans étiquette" une motion en Conseil Municipal contre la baisse des dotations aux collectivités. Et que prévoit le gouvernement ? Diminuer encore de 10 milliards ces mêmes dotations ! Supprimer 80 % des revenus de taxe d'habitation, quand les communes sont déjà exsangues ! Supprimer 70 000 postes dans la fonction publique territoriale ! Affaiblir encore les droits des salarié-e-s en révisant le Code du Travail et la Protection Sociale par ordonnances dès cet été ! Réduire les retraites de 1,7 % !

Concrètement ces décisions vont favoriser le non remplacement des fonctionnaires sur la commune et la fermeture de services publics, et pas seulement territoriaux, comme le guichet de la gare dont il est question alors qu'il est l'un des plus efficaces de la métropole.

Le modernisme, ce serait au contraire de répartir les richesses autrement pour porter des projets de paix et de développement humain durable, avec le maintien et le développement de tous les services publics ! Ensemble restons mobilisés !

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com/>

entendre
...et la vie recommence

**mon audio
mon expert**



Votre Expert
AUDIOPROTHÉSISTE DIPLÔMÉE D'ÉTAT
vous accompagne et vous conseille
pour trouver, avec vous, l'**AIDE AUDITIVE**
la plus adaptée à **VOS BESOINS**
et à **VOTRE BUDGET !**

Ouïe test

Bilan auditif gratuit⁽¹⁾
sans engagement

30 jours d'essai gratuit⁽²⁾
sans engagement

20 ans
d'expérience

Notre équipe de ST EGREVE vous accueille
C.C. les Charmettes - 04 38 750 175
www.entendre-grenoble.fr

(1) Bilan à visée non-médicale. (2) Sur prescription médicale.

L'accession
abordable sécurisée

**St-Martin-Le-Vinoux
CHARL&STONE**



**T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° C102**

**T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302**

EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

**isère
habitat**
notre métier, vous accompagner

*Sous conditions de plafond de ressources et sous réserve d'éligibilité à la location accession.

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept
3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure

atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981
Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53



Entreprises et particuliers

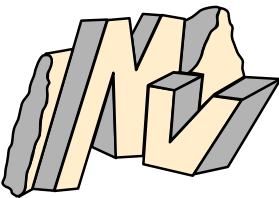
Bois de chauffage & Bois d'allumage

Buches de bois compressées (jour, nuit)

Entretien d'espaces verts

Tonte, taille de haies
Débroussaillage, élagage
Evacuation de déchets végétaux

Contact : Stéphane Vallier - Tél. 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr - email : alpesbois38@gmail.com



MARBRE DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

L'accession abordable sécurisée

ST-EGREVE

**T2 à partir de
139 000 €*
Lot n° 202**

**T3 à partir de
169 000 €*
Lot n° 203**

avec garage

**EN AVANT-PREMIÈRE
T2, T3 et T4**

**04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr**



d'un grand club,
vous avez fait un métier :
LES COOP H.M.

**isère
habitat**
notre métier, vous accompagner



*Sous conditions de plan de financement. Prix en location accession sous réserve d'impôts et sous réserve de l'ajout éventuel

**SAINT-ÉGREVE
L'EMPREINTE**

NOUVEAU

**Loi Pinel
et PTZ 2017**



37 APPARTEMENTS DU T2 AU T5

LANCEMENT COMMERCIAL

**RT
2012**

Une réalisation signée

Edifim
Dauphiné
PROMOTION IMMOBILIÈRE

04 76 17 13 55
agencegrenoble@edifim.fr
www.edifim.fr

GRDF
GAZ NATUREL
COMBUSTIBLE RENOUVÉ

RENSEIGNEMENTS ET VENTES
06 42 99 45 01

